

Les conflits de valeurs en contexte de pandémie



La situation actuelle de la pandémie nous amène à faire des choix difficiles et nous pousse à mettre en action des pratiques non habituelles (voir aussi www.cisssca.com/covid-19-population/prendre-soin/).

Dans certaines situations, notamment en temps de pandémie, les valeurs préconisées par la santé publique telles que la santé de la population, le bien commun, la justice sociale et la responsabilité collective peuvent entrer en conflit avec nos valeurs comme la compétence, l'autonomie, l'impartialité ou la bienfaisance.

Autant les usagers que les intervenants peuvent vivre de la détresse morale. Les sentiments et les émotions pourraient être de la frustration, de la colère, de la culpabilité, du désespoir, de l'impuissance, une baisse de l'estime de soi, de l'anxiété, une perte de sens ou même des tremblements. Un important sentiment d'incompétence des intervenants peut être aussi ressenti.

En guise de conclusion, se référer à des valeurs qui ont du sens pour nous tous.

Humanisme : Cette valeur organisationnelle est actualisée par la recherche de l'équilibre entre la bienfaisance et le respect de l'autonomie. Cet équilibre est dépendant de l'état de vulnérabilité et d'autonomie de l'utilisateur.

Collaboration : La responsabilité de la discussion sur les niveaux de soins devrait être partagée entre les membres de l'équipe.

Équité : Dans le contexte actuel de stratégie clinique de santé publique, cette valeur organisationnelle nous invite à une plus grande vigilance et rigueur quant à l'évaluation des niveaux de soins de l'utilisateur, en cohérence avec leurs besoins.



Exemples de conflits de valeurs :

- Conflit entre son devoir professionnel et sa propre sécurité et celle de sa famille lors de la pandémie;
- Conflit de priorisation de certains soins;
- Conflit entre la bienveillance (prendre soin) et la sécurité de l'intervenant;
- Conflit de réaffectation de ressources dans certains programmes;
- Conflit entre l'équité (adaptation des services en fonction des besoins) et le bien commun;
- Directives organisationnelles et gouvernementales;
- Conflit de valeurs entre l'autonomie professionnelle (capacité de décider) et l'application des directives (bien commun).

Recommandations

1. Sachant que la création d'espace de dialogue permet de faire un retour sur les situations difficiles afin de redonner du sens à nos actions, il est recommandé :
 - De chercher l'entraide, le partage, l'échange et de favoriser la communication en équipe;
 - De stimuler la collaboration et le travail d'équipe entre les différentes disciplines et la transparence du processus décisionnel;
 - De favoriser la créativité dans la recherche de solutions innovantes;
 - De participer à la planification et à la réorganisation des soins et des services dans son secteur;
 - De faire appel au service de l'éthique pour du soutien et de l'accompagnement.
2. Puisque les dilemmes éthiques non résolus et qui ne sont pas exprimés peuvent mener à de la détresse morale, il est recommandé :
 - De le partager/exprimer avec une personne de confiance ou à une personne qui pourra vous accompagner pour réfléchir le dilemme éthique (cellule éthique de soutien, par exemple);
 - D'identifier et de prévoir des mesures pour atténuer les dilemmes éthiques.

Pour joindre la cellule éthique de soutien
et en savoir davantage : 418 386-3564
Bureau_ethique.cisss-ca@ssss.gouv.qc.ca

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec